



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 9
Mercredi 6 mars 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

C), objet figurant dans l'ensemble bâti A, zone «centre ancien».

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 mars 2019 inclusivement**, auprès du secrétariat communal, Les Grands Clos 5, 2744 Belprahon. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 27 février 2019
Secrétariat communal

Grand ramassage

Le prochain ramassage des déchets encombrants aura lieu le **jeudi 7 mars 2019, de 18h à 19h30**, place du village.

Belprahon, le 6 mars 2019
Secrétariat communal

Passeport vacances 2019

Comme chaque année, le Conseil communal subventionnera le passeport vacances à raison de CHF 10.- par enfant de la localité participant aux activités.

Belprahon, le 6 mars 2019
Conseil communal

Promotion du sport «ça me dit marche»

Dans le cadre de promouvoir le sport et le mouvement, le canton de Berne a mis en place dès l'année passée, le concept «ça me dit marche» qui consiste à proposer à la population un parcours de randonnée pédestre le samedi matin qui soit accessible à tous.

Cette année, notre commune participera à cette promotion du sport en organisant le **samedi 13 avril 2019** un parcours de randonnée (boucle) d'env. 5 km. Le rendez-vous est fixé à 9h45 au terrain de football de Belprahon. Toutes les personnes désirant passer un moment actif en famille, entre amis ou pour elles-mêmes sont les bienvenues. Un apéritif sera offert à la fin de la manifestation.

Pour plus d'informations voir également: www.be.ch/ca-me-dit-marche

Belprahon, le 6 mars 2019
Conseil communal

Par rapport à l'année 2017, le volume des déchets collectés a baissé de 1,63 tonnes.

Même si le volume total des déchets a diminué, celui des encombrants se situe à 4,90 kg de plus que la moyenne régionale. Celle-ci se chiffre à 40,67 kg par habitant. De ce fait, la moyenne communale est de 45,57 kg par habitant.

Corcelles, le 6 mars 2019
Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérante: Thérèse Bueche-Ehrsam, rue de la Cure 4, 2738 Court

Propriétaire: Thérèse Bueche-Ehrsam, rue de la Cure 4, 2738 Court

Auteur du projet: Jean-Paul Romy, bureau d'architecture, rue Principale 14, 2736 Sorvilier

Emplacement: parcelle N° 192, au lieu-dit «rue de la Cure 4a», 2738 Court

Projet: changement d'affectation du bâtiment agricole (rue de la Cure 4a) en habitation, avec ouvertures en façades et agrandissement du garage existant

Chauffage: pompe à chaleur (air) et poêle à bois

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: VA (village ancien)

Dérogation: 33 al. 2 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mars 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallée 19, 2738 Court).

Court, le 27 février 2019

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérants: Emilie et Calvin Ruch, rue du Ténor 24, 2720 Tramelan

Propriétaires: Emilie et Calvin Ruch, rue du Ténor 24, 2720 Tramelan

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 1639, au lieu-dit «rue de l'Envers 12», 2738 Court

Projet: construction d'une maison familiale avec panneaux solaires

Chauffage: pompe à chaleur (air) et poêle à bois

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mars 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront



Belprahon

Perturbation du trafic – Avis à la population

Swisscom procédera prochainement aux travaux d'extension du réseau de la fibre optique dans notre commune. Les travaux sont prévus sur une période d'env. 10 jours entre le 4 mars 2019 et le 12 avril 2019. Durant cette période, la route allant du bas du village jusqu'aux Grands Clos, sera ouverte en plusieurs endroits. Par conséquent, nous prions les automobilistes à faire preuve de vigilance et de respecter le cas échéant la signalisation mise en place.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.

Belprahon, le 27 février 2019

Conseil communal

Avis de construction

Requérants: Trutmann Markus et Caroline, Casinostrasse 12, 4052 Bâle

Auteur du projet: Swiss Exel Environment, Rue de la Gabelle 9, 1227 Carouge

Projet: Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau haute température

Emplacement: Parcelle N° 40, Les Grands Clos 8, 2744 Belprahon

Dimensions: Selon plans déposés.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection figurant à l'inventaire cantonal (objet

**Retrouvez la feuille
officielle d'avis
du district de Moutier
en version électronique
sur www.lasemaine.ch**



Corcelles

Statistique des déchets 2018

101,94 tonnes de déchets ont été éliminés durant l'année écoulée dans notre commune. En détail, il y a eu 28,14 tonnes d'ordures ménagères, 9,16 tonnes d'encombrants, 43,86 tonnes de déchets composables (tournée verte), 10,75 tonnes de papier, 2,81 tonnes de carton et 7,22 tonnes de déchets incinérables.

reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 février 2019

Municipalité de Court, administration municipale



Crémises

Avis de construction

(Demande après-coup)

Requérante: Emballages Roos SA, Rue de l'Industrie 86, 2746 Crémises

Propriétaire foncier: Idem requérante

Auteur du projet: Durex SA, rue Saint-Maurice 5, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 800, au lieu-dit: Rue de l'Industrie 77, commune de Crémises

Projet: Remplacement du chauffage électrique actuel par une PAC air/eau, extérieure

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Selon plans déposés

Zone: A

Dépôt public de la demande, avec plans **du 6 mars 2019 au 4 avril 2019** auprès du secrétariat communal de Crémises durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2746 Crémises, le 6 mars 2019

Secrétariat communal Crémises

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée et de l'assemblée extraordinaire
2. Comptes 2018: a) fonds forestier b) fonds bourgeois
3. Nomination d'un nouveau berger à Raimeux
4. Décider du montant de reprise pour les investissements effectués par l'ancien berger
5. Election d'un membre au conseil d'administration du SER
6. Proposition d'un membre au syndicat de la route du Raimeux SAF
7. Divers et imprévus

Grandval, le 4 mars 2019

Conseil de bourgeoisie de Grandval



Loveresse

Ordonnance sur la non-publication d'un registre des fichiers sur Internet

Le Conseil communal a, dans sa séance du 26 février 2019, édicté une ordonnance sur la non-publication d'un registre des fichiers sur Internet.

Cette ordonnance peut être consultée à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Elle entre en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2019, sous réserve d'un éventuel recours à son encontre. Un recours peut être formé contre cette ordonnance dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Loveresse, le 27 février 2019

Conseil communal



Grandval

Avis de construction

Requérant: M^{me} Elsa Maurer, rue de l'Eglise 11, 2745 Grandval

Emplacement: Parcelle N° 1118, rue de l'Eglise 11

Projet: Aménagement de deux places de parc en pavés

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Dérogation: art. 80 LR (distance à la route cantonale)

Zone: centre ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 mars 2019 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse

Grandval, le 27 février 2019

Le Conseil municipal

Bourgeoisie de Grandval

Assemblée ordinaire

Assemblée ordinaire de la commune bourgeoise de Grandval le lundi 8 avril 2019 à 19.00 heures



Moutier

Avis de construction

Requérantes: L'Indus Sàrl et Zbinden & Joye SA, Ch. Nicolas-Junker 1, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 406, au lieu-dit « Rue Industrielle 18 », commune de Moutier.

Projet: pose de parois d'insonorisation acoustique métalliques contre la structure intérieure existante du quai de déchargement en façades Nord et Est.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Recensement architectural: objet C, digne de protection et contrat de classement du 11 juillet 2012.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mars 2019 inclusivement** auprès des Services techniques de la Ville de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 février 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Tailles des haies le long des routes

Les riverains des routes communales sont priés de procéder à la taille des arbres ou autre végétation, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée et du trottoir. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (soit au-dessus des routes). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public et la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Si les présentes directives ne sont pas respectées, une procédure de rétablissement à l'état conforme à la loi pourrait être lancée.

Moutier, le 12 février 2019

Services Techniques / Travaux Publics

Avis de construction

Requérant: SEGANFREDO Nicolas, Champ-Faudin 3, 2740 MOUTIER

Auteur du projet: Obart architecture, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2961, chemin de la Chappelle 18

Projet: Construction d'une piscine couverte et d'un bûcher; remplacement du chauffage à mazout par pompes à chaleur air-eau

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: HENRY Serge, Chadefontaine 23, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 2903, Chadefontaine 23

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split.

Zone: PQ « Crât de Chade Fontaine »

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h



Reconvilier

Avis de construction

Requérants : Hugo Christèle et Cesari Piero Luigi, Grand-Rue 100, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Bureau P.-A. Niederhäuser, Rue Aimé Charpillot 6a, 2735 Bévillard

Emplacement : Parcelle N° 346, Le Rond Champ 5 et 5a

Projet : Construction d'une maison familiale avec pose de panneaux solaires sur le toit et construction d'un poulailler

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 mars 2019

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Schärer Roger, Rue du Bruye 21, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Schärer Roger, Rue du Bruye 21, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 733, Rue du Bruye 21

Projet : Isolation périphérique, isolation du toit, démolition du balcon façade sud, démolition partielle du mur au sud du garage, démolition de la dalle de la terrasse et remplacement par une terrasse couverte en bois, suppression des volets, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, remplacement du tableau de distribution électrique

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 mars 2019

Le secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Bati Tutti Sàrl, M. Angelo Inzitari, H.-F. Sandoz 80, 2710 Tavannes

Auteur du projet : Bureau d'architecture Alexandre Glück, H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes

Emplacement : Parcelle N° 1636, Rue des Nouettes 3 et 3a

Projet : Construction d'une maison familiale avec couvert et garage annexe et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 mars 2019

Le secrétariat municipal

Suppression d'une classe à l'école enfantine

Le Conseil municipal a décidé de fermer une classe à l'école enfantine dès la rentrée d'août 2019. Cette décision est motivée par la baisse du nombre d'élèves, les perspectives à moyen terme et les exigences cantonales. Le canton de Berne fixe en effet le nombre d'enfants par classe de l'école enfantine entre 14 et 22. Avec l'introduction de cette mesure, la moyenne d'élèves par classe de l'école enfantine sera de 18,66. Lors de la prochaine rentrée, Reconvilier comptera alors trois classes de l'école enfantine au lieu de quatre, neuf classes de l'école primaire et quatre classes de l'école secondaire.

Reconvilier, le 25 février 2019

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Jean-Luc RoCHAT, rue de la Sagnette 8, 2710 Tavannes.

Projet : remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau du bâtiment Rue de la Sagnette 8 sis sur la parcelle N° 296 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural : ensemble bâti D.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 6 mars 2019

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : M. Albert Waser, rue de Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz.

Projet : construction d'un ascenseur en façade nord du bâtiment Chemin des Jardinets 15 sis sur la parcelle N° 1301 en zone H3.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 avril 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 6 mars 2019

Le chef des travaux publics

www.lasemaine.ch



informations pratiques



Tavannes

Administration municipale
Grand-Rue 1
2710 Tavannes

Heures d'ouverture
Lu – ve 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 17 h
Jeudi 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 18 h

Adresse courriel
secretariat@tavannes.ch

Téléphones

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

Site internet
www.tavannes.ch

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – me 8 h à 11 h et 14 h à 17 h
Jeudi 8 h à 11 h et 14 h à 18 h
Vendredi 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social :

Lu – ma et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h
Mercredi 14 h à 16 h
Jeudi 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

Téléphones

Centrale	032 494 11 11
Fax	032 493 12 19
Chancellerie	032 494 11 11
Impôts	032 494 11 21
Caisse municipale	032 494 11 25
Contrôle des habitants	032 494 11 27
Service social	032 494 11 34
Agence AVS	032 494 11 39
Service sécurité	032 494 11 29
Bâtiments/Urbanisme/ Travaux publics	032 494 13 33
Electricité/Eau/ Service de piquet	032 494 12 22

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.–)

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaire d'hiver

Dès le 1^{er} décembre 2018 et jusqu'au 31 mars 2019, le point de récolte de la Halle aux marchandises sera ouvert selon l'horaire suivant:

Mercredi 10 h à 11 h 45 et 13 h 15 à 18 h
Samedi 10 h à 12 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Site internet

www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	24	23	13.06.2019	JEUDI	39	35	25.09.2019	mercredi
10	9	06.03.2019	mercredi	25	24	19.06.2019	mercredi	40	36	02.10.2019	mercredi
11	10	13.03.2019	mercredi	26	25	26.06.2019	mercredi	41	37	09.10.2019	mercredi
12	11	20.03.2019	mercredi	27	26	03.07.2019	mercredi	42	38	16.10.2019	mercredi
13	12	27.03.2019	mercredi	28	27	10.07.2019	mercredi	43	39	23.10.2019	mercredi
14	13	03.04.2019	mercredi	29	28	17.07.2019	mercredi	44	40	30.10.2019	mercredi
15	14	10.04.2019	mercredi	30		24.07.2019	SUPPRIME	45	41	06.11.2019	mercredi
16	15	17.04.2019	mercredi	31		31.07.2019	SUPPRIME	46	42	13.11.2019	mercredi
17	16	25.04.2019	JEUDI	32		07.08.2019	SUPPRIME	47	43	20.11.2019	mercredi
18	17	01.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi
19	18	08.05.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
20	19	15.05.2019	mercredi	35	31	28.08.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
21	20	22.05.2019	mercredi	36	32	04.09.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
22	21	29.05.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIME
23	22	05.06.2019	mercredi	38	34	18.09.2019	mercredi				